



MAIRIE DE LONGUEVILLE-SUR-SCIE

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT DE DIEPPE  
Canton de Luneray

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 16 septembre 20213**

L'an deux mille vingt-trois, le seize septembre à dix heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du huit septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis dans la salle du Conseil de la mairie de Longueville-sur-Scie, sous la présidence de M. Olivier BUREAUX, Maire.

Etaient présents : M. HATCHUEL, Mme BOURDON, M. FOGT, M. PATENOTRE, Mme JOUAN, Mme RIGOULOT, M. SUEUR, Mme MOREL, Mme CARPENTIER

Absents excusés :

- M. DELABARRE qui a donné pouvoir à M. FOGT,
- Mme CARTIER qui a donné pouvoir à Mme RIGOULOT,
- Mme JORAND.

Absents :

- Mme GUMEZ,
- M. BLED

Secrétaires de séance : M. HATCHUEL Albert.

\* \* \* \* \*

**Délibération n°283-20230916 – Création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de supprimer un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à compter de ce jour et de créer à compter du 2 octobre 2023 un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

**Délibération n° 284-20230916 – Modification du régime indemnitaire (RIFDEEP)**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de compléter le régime indemnitaire des agents communaux, voté le 27 février 2018, en y incluant le cadre d'emploi des rédacteurs chargés des fonctions de secrétaire général de mairie, tant au niveau de l'I.F.S.E que du C.I.A

Après avoir donné quelques informations et répondu à quelques questions diverses, Monsieur Le Maire lève la séance à 11h35.

Affiché le 19 septembre 2023